

Je regrette que l'opposition Haut Canadienne nous place dans cette position ; mais à elle la faute. Tant qu'elle reconnaitra pour son chef un homme qui est l'ennemi du Bas Canada, tant qu'elle admettra que son programme est le sien, que ses principes sont les siens, que ses doctrines et ses mesures sont les siennes, elle peut s'attendre que nous ne ferons pas d'alliance avec elle. Nous serrons nos rangs ; nous formerons la phalange bas-canadienne, nous rappelant que le député de Toronto a déclaré que la question aujourd'hui n'est rien autre chose que le Haut Canada contre le Bas Canada. Ce n'est pas nous qui posons la question sur ce terrain ; la responsabilité doit donc peser sur ceux qui s'aveuglent au point de croire que nous irons sacrifier notre pays à une doctrine gouvernementale.

Quant à moi, Mr. l'Orateur, je voterai contre la motion principale et le sous-amendement ; et en votant pour l'amendement, j'aime à déclarer encore une fois que je suis loin d'approuver tous les actes du ministère actuel ; mes votes l'ont prouvé, et je le prouverais encore dans l'occasion. Mais plutôt que de donner les rênes du pouvoir au chef de l'opposition Haut Canadienne, et lui permettre de donner effet à ses doctrines anti-bas-canadiennes, je voterai pour l'amendement du député de Beauharnais.